

Compte rendu réunion comité de quartiers

Secteur 7C – La Rode

du mercredi 26 mai 2021

Référent présent :

. Monsieur LOPEZ Jacques

Sandrine COUSSANES présente Maeva, guide-conférencière à l'office de Tourisme puis lui laisse la parole.

➤ Le rôle de l'habitant au cœur de la stratégie touristique de Banyuls-Sur-Mer

Maeva informe l'assemblée que l'office de tourisme et la commune de Banyuls-Sur-Mer travaillent ensemble. On espère s'adapter aux attentes des touristes et de nos visiteurs. Ce que l'on veut faire, aujourd'hui, c'est axer notre stratégie touristique de la commune sur l'habitant, qu'il puisse devenir prescripteur de la commune et ambassadeur du tourisme à Banyuls.

70% des nuitées locatives proviennent des hébergements non marchands. Les touristes logent directement chez l'habitant, dans des résidences secondaires ou vont chez de la famille.

Ce que nous voudrions, c'est que vous puissiez tester les équipements touristiques, tester ce que l'on met en place, que vous participiez à nos animations, aux activités, pour nous en faire un retour. Parce que vous avez votre propre avis de l'expérience que vous avez eu en visitant tel ou tel site, en faisant telle ou telle visite guidée etc. ...

Comme vous avez testé les éléments, vous êtes à même de pouvoir en parler autour de vous et on sait qu'aujourd'hui ce qui marche le plus, c'est la notion de vraie expérience.

Aujourd'hui, ce que l'on veut faire, c'est travailler main dans la main avec vous. Par quels moyens ? Via les réseaux sociaux, via l'hashtag # Banyuls. Ce qui nous permettrait de récupérer et relayer le contenu (photos, vidéos, bons plans) et justement de créer cette notion de vraie expérience pour promouvoir Banyuls sur Mer.

Vous pouvez, également, si lors d'une activité, une chose ne vous plaît pas, nous le faire remonter, directement, au niveau de la municipalité ou de l'office de tourisme. Cela permet la prise en compte directe de votre retour pour que nous puissions réagir rapidement et apporter des solutions.

Nous avons besoin de vous pour avancer. Les vrais usagers c'est vous et les meilleurs messagers d'un territoire c'est vous.

Monsieur le Maire ajoute que, quand la situation le permettra, nous souhaitons consacrer une journée aux jeunes de Banyuls qui auront 18 ans. Nous allons leur offrir un baptême de plongée et organiser une grillade.

Une riveraine intervient au sujet des réseaux sociaux. Travaillant sur les réseaux sociaux toute la semaine, elle n'a pas envie d'y aller lorsqu'elle ne travaille pas. Elle explique qu'il ne faut pas viser que les réseaux sociaux mais essayer d'élargir le champ. Il faudrait penser à des lieux de rencontre où les gens pourraient discuter, échanger. Il faut tenir compte de la population « âgée » et certaines personnes ne sont pas à l'aise avec les réseaux sociaux.

Maeva répond que l'année prochaine, elle va refaire entièrement ses visites guidées. Elle va mettre en place des éductours. C'est-à-dire qu'elle va demander aux habitants, aux socio-pros de venir tester les visites. Il y aura aussi des vidéos sur les réseaux sociaux. Il y aura, également, des sites où l'on pourra se retrouver.

➤ Dépôt de verre – une riveraine regrette qu'il n'y ait pas un container à verre, à proximité, dans le quartier.

Monsieur le Maire dit que cette demande est prise en compte et la fera remonter à la Communauté de Communes qui a la compétence des ordures ménagères, cartons et verre.

➤ Rue Joliot Curie

Monsieur le Maire indique que la rue Joliot Curie est en stationnement alterné, stationnement qui n'est pas concluant.

Il explique que plusieurs essais ont été faits pour ralentir la vitesse :

- coussins berlinois : pas concluants. Ont dû être retirés suite aux plaintes de riverains car trop bruyants
- panneaux : pas dissuasifs
- stationnement en quinconce (rues Georges Clémenceau, Edouard Herriot et Saint Exupéry). Cela permet de créer des obstacles et de faire ralentir. Cela fonctionne bien

Par conséquent, le stationnement en quinconce sera mis en place dans cette rue.

➤ **« Petites villes de demain »**

Monsieur le Maire informe que la commune a monté un dossier « Petites villes de demain » qui a été accepté. Trois villes ont été retenues, Port-Vendres, Cerbère et Banyuls. Ce label permettra à la commune de signer des contrats avec la Région de manière à ce qu'elle puisse se faire financer les travaux de réfection des routes et des trottoirs.

➤ **Demande de mise en place d'un panneau 30 au virage de l'entrée de la rue de la Rode**

Monsieur le Maire répond que mettre un panneau 30 ne sera pas dissuasif.
La demande faite est annulée.

➤ **Demande de plantation d'arbres sur la bordure du trottoir près du bassin de rétention**

Monsieur le Maire dit que cette demande a été prise en compte que la possibilité de planter des arbres serait étudiée, mais pas dans l'immédiat.

➤ **Chutes de pierres rue de la Rode**

Monsieur le Maire indique que ces chutes sont causées par le passage des sangliers. Le nécessaire sera fait pour que les pierres soient enlevées.

➤ **Débroussaillage terrains**

Monsieur le Maire explique que la préfecture a demandé à l'O.N.F. d'appliquer la loi, à savoir :

- le propriétaire d'une maison, qui a un terrain à côté de chez lui qui n'est pas constructible, a l'obligation de se protéger et doit débroussailler jusqu'à 50 mètres à l'intérieur du terrain. Pour ce faire, il doit envoyer une lettre recommandée au propriétaire du terrain pour l'aviser qu'il va le débroussailler et au bout de deux mois, il peut rentrer sur le terrain.

Quand le terrain est constructible, c'est au propriétaire du terrain de le débroussailler.

Il précise que la meilleure solution pour aborder ce problème, c'est d'essayer de se constituer en association des propriétaires pour éviter que la dépense ne soit supportée, uniquement, par le propriétaire de la première maison.

Qu'il faudrait faire un appel d'offre, qu'il aiderait les propriétaires à trouver des entreprises qui font du débroussaillage afin d'obtenir des prix.

➤ **La Soulane**

Monsieur le Maire informe qu'un accord a été passé avec la suberaie catalane qui récolte les écorces des chênes-lièges et qui a débroussaillée la forêt. Une clôture électrique va être installée afin d'y mettre des chevaux et des poneys.

➤ **Réfection du mur**

Monsieur le Maire indique que cela n'est pas possible car cette dépense n'a pas été prévue au budget.

➤ **Parcours sportif**

Monsieur le Maire précise que le parcours sportif est très abimé et que le coût pour le refaire serait trop élevé. De plus, il est très peu fréquenté avec beaucoup de contraintes quant à l'entretien des agrès.